

INSCRIPTION Administrative 2016/2017

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

Paris-Sud Etablissement d'inscription administrative

Pièces obligatoires pour tous :

ATTESTATION RESPONSABILITE CIVILE
DERNIER DIPLOME obtenu (et sa traduction si obtenu à l'étranger) ou VAA
Bordereau signé (Charte Informatique et utilisation photo)

Pièces complémentaires à joindre obligatoirement si vous vous inscrivez pour la 1^{ère} fois administrativement à l'Université Paris-Sud (Primo-entrants):

- Photo récente
- Attestation réussite au BAC
- JUSTIFICATIF DU N° INE
- ATTESTATION DE LA JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE (JDC)
- Copie carte d'identité ou passeport

Pièces complémentaires à joindre obligatoirement si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Si salarié : joindre CONTRAT TRAVAIL (du 1^{er} sept 2016 au 31 août 2017) ET LES TROIS DERNIERS BULLETINS DE SALAIRE
- Si boursier du CROUS : joindre JUSTIFICATIF D'ATTRIBUTION DE BOURSE
- Si PUPILLE DE LA NATION : JUSTIFICATIF
- Si inscription parallèle dans un autre établissement : joindre certificat de scolarité du premier établissement d'inscription
- SI MINEUR : joindre LETTRE DES PARENTS AUTORISANT L'INSCRIPTION
- SI SPORTIF ou Artiste de haut niveau : joindre justificatif
- Si ayant droit : joindre justificatif du parent assureur
- Si non affiliation à la Sécurité Sociale : joindre justificatif du régime dont vous dépendez
- Si transfert : joindre formulaire dûment rempli